



Commune de Mijoux

Rue Dame Pernette

01410 Mijoux

L'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 génèrent la réforme de la publicité des actes. Ainsi, depuis le 01 juillet 2022, le compte rendu des séances du Conseil Municipal est supprimé. Il est remplacé par la publication d'une liste de délibérations publiée dans les huit jours suivant le conseil et examinées en séance. Le procès-verbal subsiste mais ne sera publié (par affichage et dépôt sur le site internet de la commune) qu'après approbation lors de la réunion du Conseil Municipal suivant. Ainsi, le procès-verbal de la séance du 23.01.2025 ne sera publié qu'après la réunion du prochain CM

LISTE DES DELIBERATIONS DU CM du 23.01.2025 – VISA&CONTROLE DE LEGALITE

Présents : MM. M. VIALLET. MC. COUTURIER P. ECAILLE. C. GROSGURIN. JF. JOLY. S. JUHEN D. JULLIARD. E. LEE. G. LEGAY. M. VUILLERMOZ.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : E. LEE

Ouverture de la séance à 19h dans la salle du conseil de MIJOUX

NUMERO	OBJET	DECISION
2025.001	Autorisation du maire à liquider et mandater les dépenses d'investissement sur l'exercice 2025	approuvée
2025.002	Autorisation donnée à la maire pour la signature une convention temporaire du domaine public avec Mme Bayona pour l'installation d'un chariot à la Faucille	approuvée
2025.003	Délégation donnée à la maire pour choisir le prestataire pour la réalisation d'une étude de pré-faisabilité pour alimenter le bâtiment de la Montagne en chaleur par la géothermie	approuvée
2025.004	Délégation donnée à la maire pour déposer une demande de subvention auprès de l'ADEME pour une	approuvée

	étude de préfaisabilité pour alimenter le bâtiment de la Montagne en chaleur par la géothermie	
2025.005	Rectification - Choix de l'agence immobilière chargée de la vente de l'immeuble Ancien bureau de tabac et appartement arrière	approuvée

Mijoux, le 04.02.2025

Martine VIALLET, maire